



Problème de carte grise avec le vendeur professionnelle

Par **solomon**, le **06/08/2010** à **13:38**

Bonjour,

J'ai acheté une voiture le 28 mai 2010 dans une casse automobile et je n'ai toujours pas reçu la carte grise cela fais plus de 2 mois que j attend. J'ai la déclaration de cession du véhicule, le contrôle technique et la photocopie d déclaration de cession du véhicule du concessionnaire a la casse automobile avec la photocopie de la carte grise de l'ancienne propriétaire qui la vendu au concessionnaire. Mais a chaque fois que je vais ou que j'appelle pour savoir ou en est la carte grise il me raconte n'importe quoi un jour il me dis qu'il manque des papiers un jour il me dis que l'ancienne propriétaire a perdu la carte grise. J'ai passé les 2 mois d attente de mon assurance depuis le 01 Aout elle n'est plus assuré dont je ne peux plus l'utilisé.

Que puis-je faire contre ce litige?

Merci de votre Réponse.

Cordialement.